



Réseau des Établissements Agricoles
Nouvelle-Aquitaine
**PARTAGER, FORMER,
RÉUSSIR !**



Paysage - Eau - Forêt – Environnement **BTSA Gestion et Protection de la Nature (GPN)**
Développement et animation des territoires ruraux

Description

Brevet de technicien supérieur agricole – niveau 5

Le BTSA Gestion et Protection de la Nature est accessible aux titulaires d'un Baccalauréat Général, Technologique ou Professionnel. Il forme à la gestion des forêts et des espaces boisés publics ou privés.

Le titulaire de ce diplôme est chargé de la mise en œuvre, sur le terrain, de programmes et de projets de gestion des espaces et des ressources, dans la perspective d'une gestion durable.

Il intervient dans le maintien de la biodiversité des espèces, dans l'équilibre des écosystèmes naturels, dans la mise en valeur des espaces et l'éducation des publics...

Ses connaissances solides en agronomie, sylviculture, aquaculture, cynégétique, paysage..., lui permettent de travailler dans l'animation nature.

Travail souvent en équipe, bureau et terrain.

Compétences visées:

- Contribuer à la production des diagnostics et expertises naturalistes.
- Participer à des démarches de concertation et de médiation dans un territoire.
- Conduire une opération de génie écologique et une action d'animation du public.
- Contribuer à la conception de projets de gestion environnementale et d'éducation à l'environnement.
- Conduire des projets de gestion, de valorisation et de préservation de la nature.
- Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur en gestion et protection de la nature pour faire face à une situation professionnelle.

Débouchés Métiers

Le titulaire du BTSA GPN peut travailler dans l'animation nature ou dans la gestion des espaces naturels.

Il peut exercer ses fonctions de technicien au sein de structures gérant des espaces et des ressources naturelles privées comme des entreprises spécialisées dans l'aménagement, le génie écologique, le tourisme nature, des fermes pédagogiques... Mais aussi et surtout pour les collectivités territoriales, l'Etat et le secteur associatif.

Ex :

animateur nature, chargé de protection du patrimoine naturel, technicien supérieur, chargé de mission, gestionnaire, éducateur-garde, informateur-relais dans l'environnement.

Poursuites d'études

Pour évoluer dans l'emploi (poste à responsabilité):

Licence Professionnelle :

- Aménagement du territoire et urbanisme
- Aménagement du paysage
- Protection de l'environnement
- Espaces naturels

Voies d'accès au sein du réseau Réana

<i>Formation initiale scolaire</i>	X
<i>Formation par Apprentissage</i>	
<i>Formation continue pour adultes</i>	

Lieux de la formation

<i>Formation initiale scolaire</i>	<i>Formation par Apprentissage</i>	<i>Formation continue pour adultes</i>
LEGTPA Henri Queuille – Neuvic LEGTPA La Peyrouse – Périgueux LEGTA Jacques Bujault – Melle		